

Proposition de projet de maison commune, située au rez-de chaussée de l'ancienne gendarmerie

Pourquoi une maison commune à vocation intercommunale ?

Une **maison commune pour regrouper des services d'intérêt général à la population en un même lieu** : des services qui pourront être proposés par des acteurs privés, comme les médecins ou les associations, ou des acteurs publics, mais qui auront comme point commun d'offrir un service d'intérêt général.

Les objectifs sont de :

- proposer des services qui ont disparu ou qui sont amenés à disparaître, sur le territoire (Poste, accueil social, orientation, lieu de rencontre, etc.) ou de proposer des locaux plus adaptés à certains d'entre eux (médecins, ADMR, etc.) ;
- offrir aux habitants un lieu unique, de proximité, où trouver un large panel de services ;
- offrir aux habitants un lieu chaleureux ouvert en journée, à Vaour ;
- mutualiser l'espace, les charges et, éventuellement, la fonction d'accueil des services.

Pourquoi une maison commune à vocation intercommunale sur le territoire ?

La raréfaction des services d'intérêt général de proximité est une problématique qui touche les habitants de **Vaour, mais également ceux de St Michel de Vax, Roussayrolles, Penne et d'autres communes à définir.**

Mutualiser les services entre communes est la seule alternative sur un territoire étendu de faible densité pour garantir une fréquentation d'échelle conséquente et pour amortir les coûts de fonctionnement.

Mutualiser ce type d'espaces est la condition à toute demande d'aide financière publique (Conseil Général, Conseil Régional et Europe) ou privée (fondations).

Mutualiser ce type d'espaces pourrait permettre, dans une seconde étape du projet, de répondre aux critères de labellisation de « maison de services au public ».

Une maison commune proposant quels services ?

Cette maison pourrait accueillir :

- La Poste, dont le bureau de Vaour devrait fermer à court terme.
- Le cabinet de médecins généralistes qui, actuellement situé au centre de village, ne dispose pas d'un accès satisfaisant. Ce cabinet disposerait d'une salle d'attente d'accès direct.
- Le cabinet de thérapeutes intéressés pour partager un espace.
- Un bureau de permanences dédié aux structures d'accompagnement social en matière d'emploi, d'insertion, de droits sociaux, etc. (Centre Social Cordes Vaour, et Familles Rurales).
- Le point documentation libre-service de l'Office du Tourisme avec une information proposée par la personne en charge de l'accueil de l'Espace de Vie Sociale de Familles Rurales.
- Le bureau de l'ADMR.
- Un salon de coiffure mixte à vocation sociale de Familles Rurales proposant coiffure et esthétique, en fonction des revenus.

Cette maison pourrait comporter, en son centre, un lieu chaleureux d'accueil social, d'information et de rencontre, géré par Familles Rurales, dans le cadre de l'animation d'un Espace de Vie Sociale, agréé par la CAF. Cet espace serait un salon de thé qui proposerait :

- un espace chaleureux de rencontre, ouvert uniquement en journée, où se restaurer et boire un café en lisant la presse ;
- une information - orientation - documentation sur l'information jeunesse, les loisirs, la vie culturelle, etc.

- un lieu de partage d'informations entre les habitants via la diffusion d'annonces ;
- un lieu de rendez-vous thématiques initiés par les habitants : café des parents (en lien avec Arc en Ciel), café couture (en lien avec la friperie), café des seniors, etc.
- l'organisation de permanences de services sociaux accueillis dans la maison commune.

Pourquoi une maison commune dans l'ancienne gendarmerie de Vaour ?

Ce lieu permet de profiter d'un emplacement privilégié, face à la place de l'église, souvent animé par les jeux d'enfants, la pétanque, le chemin de l'école ou le marché, et central puisque situé entre le centre bourg et la cité HLM et l'école.

Ce lieu de plein pieds permet un accès pour tous (y compris les personnes à mobilité réduite ou les parents avec poussette).

Ce lieu bénéficie d'un espace de stationnement indispensable à l'accueil d'une population souvent motorisée dans ses déplacements.

Quels financements possibles pour cette maison commune ?

Pour l'acquisition

Location vente auprès du Conseil Général du Tarn, grâce aux fruits des locations des appartements situés au premier étage.

Pour les investissements d'aménagements

Ce type de projet à caractère intercommunal et social, destiné à tout public, permettrait d'obtenir des financements pour les aménagements, tant d'acteurs publiques (le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Europe, la CAF, la MSA) que privés (fondations).

Pour son fonctionnement

Chaque porteur d'activité s'acquitterait d'un loyer permettant de couvrir les coûts de fonctionnement (électricité, eau, chauffage, etc.).

Une aide technique au montage du projet pourrait être dispensée par le chargé de mission du syndicat mixte.

Ce bâtiment, en bon état, accessible et central, possède tous les atouts pour devenir le cœur de la vie sociale du territoire. Un tel projet permettrait de répondre aux enjeux à venir de nos villages : des villages vivants et attractifs.